



Déclaration liminaire de la CGT Educ'action35
au Comité Social d'Administration Spécial Départemental
du 25 février 2025

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames, Messieurs, les membres du CSA SD,

Nous ne pouvons commencer cette déclaration sans un mot sur la situation internationale et l'avancée de l'extrême-droite.

Partout dans le monde, l'extrême-droite progresse et arrive au pouvoir, à l'image de Trump aux États-Unis, d'Orban en Hongrie, de Méloni en Italie ou du score de l'AFD en Allemagne, parti clairement néo-nazi. La CGT a sonné l'alarme depuis longtemps, l'extrême droite décomplexée est violente ; elle prospère sur le tapis qui lui est chaque jour déroulé. Le pire nous fait face. En France, le Rassemblement National est au seuil du pouvoir. Son projet, fondé sur l'inégalité, la discrimination, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme, piétine nos valeurs. Il menace notre démocratie. Chaque jour, les discours des ministres comme Retailleau, des dirigeants du Rassemblement National alimentent la décomplexion de la violence des militants d'extrême droite comme le rappellent les faits violents de la semaine dernière ou un de nos militants a été poignardé en plein Paris lors d'une projection du film Z de Costa Gavras.

L'extrême-droite avance aussi dans nos établissements, et la publication des programmes EVARS, que nous saluons, risque de déclencher certains militants et certaines organisations fascistes. Nous vous alertons, d'ores et déjà de l'appel lancé par le groupe « Parents en colère » à ne pas mettre les élèves en classe le 10 mars prochain. Nous exigeons une note de service, ainsi qu'une enquête et des consignes claires, à tous les établissements, publics et privés, pour savoir comment cette consigne sera suivie et où. Fidèle à sa tradition antifasciste, la CGT se dressera toujours contre l'extrême-droite, y compris dans les établissements scolaires. Nous faisons confiance aux personnels pour mener ce combat. Alors que nous nous souvenons en ce début d'année de la libération du camp d'Auschwitz il y a 80 ans, nous faisons nôtre, les mots de notre ancien secrétaire général, Henri Krasucki déporté à 16 ans dans cet enfer « J'ai vu le pire mais j'ai vu le meilleur, et par conséquent je n'ai pas perdu confiance dans l'homme. »

En politique nationale, Borne, Attal, Barnier, Bayrou... les première ou premiers ministres se suivent et mais la ligne reste la même. Dans l'Éducation Nationale, ce ne sont pas moins de 5 ministres qui se sont succédé sur l'année 2024, pour une politique scolaire toujours plus mortifère pour les élèves et les personnels.

Le slogan démagogue d'Attal "restauré l'autorité" est aux antipodes d'une politique de protection de l'enfance progressiste et émancipatrice.

Dernier exemple en date, l'omerta qui règne depuis des décennies sur les dénonciations de violences, physiques et sexuelles exercées à l'encontre d'élèves de l'établissement catholique Notre Dame de Betharram. Régulièrement, la CGT Educ'action 35 (et d'autres organisations syndicales) alertent la DSDEN sur le fonctionnement (ou dysfonctionnement ?) de l'enseignement privé et les largesses qui sont prises dans l'application des directives ainsi que les décisions de non application de certaines réformes (les groupes de niveaux de la réforme du choc des savoirs, par exemple).

La CGT Educ'action 35 demande à la DSDEN d'engager tous les moyens possibles de contrôle des établissements privés afin de garantir l'application du contrat de ces établissements avec l'Etat, notamment

dans le cas de la sécurité des élèves et des personnels. N'oublions pas que les AESH, recrutées par la DSDEN, ne peuvent pas refuser une affectation dans un établissement privé sous contrat.

Nous ne voyons aucune des nécessaires ruptures avec la politique suivie depuis 7 ans qui répondraient au message pourtant envoyé par les électeurs et électrices lors des dernières élections législatives. Et ce n'est pas la ministre de l'Éducation et de la Recherche, Madame Borne, « pas spécialiste de ces sujets », déclare-t-elle, qui peut nous rassurer.

Avec Bayrou, rien sur une plus juste répartition des richesses, sur l'amélioration des Services publics ou sur la hausse des salaires. Quant à la réforme injuste des retraites, promulguée sans majorité à l'Assemblée et contre l'écrasante majorité de la population, nous tenons ici à redire l'exigence de la CGT d'un retour à la retraite à 60 ans, ce qui commence par l'abrogation de la réforme. La méthode de réexamen de la question proposée par le premier ministre n'est pas acceptable car elle donne, de fait, un droit de veto au patronat.

Pour toutes ces raisons, la CGT Educ'action appelle l'ensemble des personnels à rejoindre les manifestations et actions organisées le samedi 8 mars, Journée internationale de luttes pour les droits des femmes. En effet, l'égalité entre les femmes et les hommes au travail est encore loin d'être une réalité. Les temps partiels imposés, les écarts de salaire, les carrières hachées : les femmes paient cash toutes ces inégalités au moment du départ à la retraite avec, en moyenne, une pension inférieure de 40% à celle touchée par les hommes. La CGT Educ'action est et restera féministe donc antifasciste.

Il y a cependant quelques bonnes nouvelles. nous tenons à nous féliciter de la victoire au tribunal administratif de Kai Terada, militant de Sud Education qui va pouvoir réintégrer le lycée Joliot-Curie de Nanterre à la rentrée 2025. C'est un premier coup d'arrêt à la politique de mutation dans l'intérêt du service qu'utilisent trop souvent les rectorats contre les militant·es syndicaux·ales sans avoir à passer par une CAP disciplinaire. Le tribunal administratif n'a pas seulement cassé la mesure parce qu'elle était une sanction déguisée ou parce que Kai n'avait pas pu avoir accès à toutes les pièces, il a aussi reconnu que le dossier était totalement vide voire mensonger. Nous ne doutons pas que notre camarade Patrick Chapat, professeur de LP à Saint-Étienne, victime de répression syndicale, verra sa sanction levée, lui qui n'a fait que remplir son rôle de représentant des personnels.

Dans l'Education Nationale les personnels continuent de lutter, comme lors de la grève majoritaire du 5 décembre dernier, grève qui a permis d'obtenir l'annulation du projet de suppression de 4 000 postes dans l'Éducation Nationale. Comme quoi le combat social, le rapport de force et le syndicalisme de lutte que nous défendons est utile pour toutes et tous.

C'est positif, mais est-il utile de rappeler que nous exigeons des créations massives de postes dans tous les métiers de ce ministère, préalables à toute possible amélioration du Service public d'éducation qui est en train, au contraire, de prendre le chemin catastrophique de l'hôpital public ? Quant à la création des 2 000 ETP d'AESH, il faudra voir la réalité de sa mise en œuvre vu le manque d'attractivité du métier et le taux de démission chez ces personnels. Cette situation ne pourra que perdurer faute de création d'un statut de catégorie B avec des ORS permettant un temps plein pour 24h de suivi élève mais aussi une amélioration des conditions de travail, ce qui passe par l'abandon des PAS.

Puisque le premier ministre a annoncé vouloir relancer la réforme de la formation initiale des enseignant·es, il paraît opportun de rappeler la position de la CGT Educ'action sur le sujet. Nous revendiquons pour le premier comme pour le second degré, un concours au niveau L3 avec une formation de deux ans conduisant à un master, sous statut de fonctionnaires et sans classe à responsabilité. Cette formation doit inclure une solide partie disciplinaire et une partie professionnelle qui tienne compte de l'ensemble des recherches en science de l'éducation dans le respect de la liberté pédagogique et sans tentative d'imposer les bonnes pratiques liées à une vision univoque et officielle de la pédagogie.

Sur la question du choc des savoirs, nous continuons le combat. Ces dispositifs sont rejetés par les personnels qui refusent le tri social qu'ils induisent. Ils détériorent les conditions d'étude des élèves et de

travail des personnels, ce qui contribue un peu plus encore à la perte de sens de leurs métiers dans le cadre des réformes des sept dernières années. Puisque l'attractivité est l'enjeu majeur de notre ministère, rappelons-le : il est financier évidemment mais il est aussi sur les conditions de travail et le sens que les collègues peuvent donner à ce qu'elles et ils font. Hausse significative des salaires, abandon du jour de carence et maintien de l'indemnisation à 100 % des arrêts maladie, créations massives de postes et rupture avec la politique suivie depuis 2017 qui tourne le dos à la démocratisation de l'École, voilà ce qu'attendent les personnels et ce qui améliorera l'attractivité de nos métiers.

Logiquement, nous dénonçons donc la perte de 14 emplois dans le 1er degré en Ille-et-Vilaine. Le prétexte de la baisse démographique pour justifier ces baisses de moyens sont inadmissibles pour nous quand on sait que nous ne sommes pas loin de détenir le triste record du nombre d'élèves par classe dans les pays de l'OCDE.

Le P/E devrait donc s'améliorer mais beaucoup trop peu et beaucoup trop lentement et surtout notre département reste mal classé. Un gouvernement digne de ce nom et surtout attaché à faire réussir tous les élèves de ce pays devrait faire un peu de prospective pour savoir comment profiter de cette baisse démographique, qui risque de durer, pour faire baisser le nombre d'élèves par classe.

Sur cette carte scolaire, vous vous demandons M le DASEN de répondre favorablement à toutes les écoles qui demandent une ouverture ou une non fermeture.

Nous vous demandons, dans les choix que vous ferez de privilégier les ouvertures de classes et/ou les non fermetures, l'ouverture d'ULIS et place en IME et ITEP ainsi que l'augmentation du vivier de remplacement. Nous restons plus dubitatifs sur l'ouverture de postes qui ne soient pas en contact direct et quotidien avec les élèves.

Nous vous signalons quelques situations que vous nous demandons de particulièrement réétudier par rapport aux annonces du Groupe de Travail d'hier à savoir :

- L'annulation de la fermeture sur l'élémentaire de Combourg
- L'annulation de la 2ème fermeture (conditionnelle) à l'école Jean Charcot de Guichen
- L'annulation de la fermeture à l'école Fanny Dufeil à Mesnil Roch
- L'annulation de la fermeture à Guillevic élémentaire à Rennes
- L'annulation de la fermeture à Suzanne Lacore à Saint-Jacques de la Lande
- L'annulation de la Fermeture à l'école René-Guy Cadou à Tinténiac
- L'ouverture d'une classe à l'élémentaire de Guyenne à Rennes

Merci de votre écoute.